

homme d'Etat. Avec le ministre de la guerre, il a satisfait, ce faisant, le désir du commandement supérieur. Les généraux Cadorna et Porro ne sont pas seulement de vrais hommes de guerre. Ce sont, eux aussi, de grands chrétiens.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

PORTIONCULE DES DEFUNTS

Où peut-on se procurer la médaille de saint Benoît qui fait gagner une indulgence *toties quoties*, le jour des Morts, et par qui peut-on la faire bénir ?

On peut se procurer facilement cette médaille chez les marchands et les libraires. On la distingue de l'ancienne surtout par sa forme qui est ronde (l'ancienne est ovale). Quand aux prêtres qui peuvent la bénir, ce sont les PP. Bénédictins et quelques prêtres peu nombreux qui ont obtenu ce pouvoir des Bénédictins à Rome. Ceux qui n'ont que le pouvoir de bénir l'ancienne médaille (ovale) ne peuvent, de ce fait, bénir la nouvelle (ronde). Mais celui qui a obtenu le pouvoir de bénir la médaille jubilaire doit se servir de la même formule que pour bénir l'ancienne médaille.

Toutefois, on n'a plus besoin de recourir à cette médaille jubilaire de saint Benoît pour pouvoir gagner une indulgence *toties quoties*, le 2 novembre. A cause de la difficulté qu'avaient les fidèles de se procurer cette médaille, surtout dans les pays où les Bénédictins ne sont pas bien répandus, comme aussi en faveur des âmes du purgatoire, Notre Saint-Père le pape a accordé, le 25 juin 1914, que cette indulgence pût désormais, être gagnée par tous les fidèles de l'univers, dans toutes les églises et chapelles publiques et même semi-publiques. Tous peuvent donc, cette année, comme l'an dernier, et

toujours à l'avant, c'est-à-dire prescrite et le Commémoratoire, pourvu qu'ils jouissent, d'aient *communi* bre).

OF

Il y a dans l' fixé en certains réceptions pas. De obtenu cet officiers offices d'compagnons (9) çant qu'elle accorde le désireraient, a dans le supplém que nous devons mande a été faite de vouloir bien a vince, à la fin du tes Reliques, ains sainte Famille. (1) 1914 ou de 1915 ti à la suite des prièr

(1) Si l'on n'a pas de sainte Anne, c'est *gier*, dont les rédacteurs ont déclaré qu'on n'a. Ceux qui préféreront plément provincial et demanderont à l'arc temps que le supplém